



ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE
Kablarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE
Tél. : 00.381.11 369 17 62 | Fax : 00.381.11 265 30 99 |
site: www.efb.rs | e-mail: efb.admi@efb.rs |
facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola/>



Procès-verbal - Conseil de gestion

JEUDI 9 JUILLET

Réunion organisée en salle virtuelle en raison de la situation liée au Covid 19

Sont présents :

Membres avec voix délibérative :

- M. François ALLAIN, personne qualifiée, Président,
- Mme Nathalie ROGON, Vice-Présidente
- M. Kevin BOJIC, représentant des personnels, membre élu
- M. Etienne DELAIGUE, parent élu, Trésorier, quitte la séance à 19 h
- M. Vuko DRAGASEVIC, parent élu,
- M. Julien ICHE, parent élu, Trésorier adjoint, pas de procuration donnée
- M. Paul PRESSET, parent élu, arrive en cours de session (Pas de procuration donnée pour le début de session)

Membres avec voix consultative :

- M. Manuel BOUARD, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle, représenté par Monsieur Hiddinga
- Mme Nathalie GUERGUINOV, Directrice de l'Ecole Française de Belgrade,
- Mme Sylvie MARKOVIC, Directrice exécutive,
- Mme Christine CHOURRE, Provisure de l'Ecole Française de Belgrade.
- Mme BOURGIN, Consule,

Voix exprimables en début de session : 9

9 votants présents ou représentés, M. Maric ayant annoncé un léger retard.

Mme Julie HEAM, parent élue, Secrétaire donne procuration à Etienne Delaigue

M. Roland JANKOVIC, parent élu, donne procuration à M. François Allain

Mme Sandra VOJVODIC, parent élu, Secrétaire adjointe, donne procuration à Monsieur Maric.



ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE
Kablarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE
Tél. : 00.381.11 369 17 62 | Fax : 00.381.11 265 30 99 |
site: www.efb.rs | e-mail: efb.admi@efb.rs |
facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola/>



1/ Adoption du PV du CG n°11:

Ce point est reporté au prochain CG.

2/ Recrutement de personnel en service civique :

L'emploi de jeunes en service civique est une pratique assez courante dans les établissements français de l'étranger. C'est un statut de volontariat qui est offert pour remplacer le service nationale français

Ces deux jeunes seront en contrat avec l'organisme International Impact depuis la France et mis à disposition de l'école par le biais d'une convention tripartite pour une durée d'un an à l'EFB à compter du 1er septembre 2020.

La direction propose d'employer 2 jeunes (un garçon et une fille) pendant une année scolaire pour venir en renfort des équipes actuelles.

Ce sont des personnels polyvalents, qui pourront venir en soutien sur les surveillances (notamment cantine, qui sera plus chargée avec les nouveaux rythmes au primaire), la vie scolaire (1 personnel manquant à la VS2), l'aide aux devoirs.

Le coût est réduit pour l'établissement : 200€, auxquels la direction propose d'ajouter une prime, montant ainsi le coût à 350€ mensuels pour l'école. Ces sommes sont versées directement à Impact international qui rémunère ces personnels sur leur compte en France.

La Directrice exécutive explique que ce statut ne nécessite pas l'obtention d'un permis de travail, puisque la mission est assimilée à du bénévolat. Mme Bourgin demande sous quel type de permis de séjour ils seront accueillis.

Mme Bourgin recommande de se rapprocher tout de suite de l'Ambassade pour lancer les procédures de visa, après avoir demandé à l'aeefe s'ils bénéficieront d'un passeport de service.

Le président met au vote l'embauche pour l'année scolaire 2020-2021 de 2 personnels en contrat de service civique sous réserve que la législation en vigueur pour leur séjour soit respectée. Le Conseil de Gestion approuve par 9 voix pour.

Pour : 9

Abstention : 0



ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE
Kablariska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE
Tél. : 00.381.11 369 17 62 | Fax : 00.381.11 265 30 99 |
site: www.efb.rs | e-mail: efb.admi@efb.rs |
facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola/>



Contre : 0

M. Radoje MARIC, parent élu rejoint le conseil à 17h33, le nombre de voix désormais exprimable s'élève à 11.

3/ Recrutement du nouveau Directeur Exécutif :

Mme Chourré expose le processus de recrutement sur ce poste :

11 candidatures ont été reçues, dont 8 ont été éliminés pour maîtrise insuffisante ou inexistante de la langue française.

La candidature de 3 postulants a été retenue et un candidat a été éliminé à l'issue du le 1^{er} entretien. Sont restés en lice T. M et M. M qui ont eu trois entretiens successifs avec des équipes différentes (1 Provisoire et Président du CG, 2 Trésorier, 3 Directrice du Primaire et M. Dragasevic)

A l'issue des 3 séries d'entretien, Mme Chourré indique que la candidature de M. M se détache : il a des compétences en finance (diplôme d'école de commerce, spécialité finances) et en RH (expérience importante), il maîtrise parfaitement les 3 langues (FR, SRB et Anglais). Il a également la capacité à travailler immédiatement en Serbie.

Ce serait l'occasion de pérenniser une personne sur l'équipe de direction car M. M réside déjà en Serbie (les autres membres de l'équipe de direction sont affectés à l'EFB sous contrat à durée limitée)

M. M a clairement indiqué lors des entretiens qu'il acceptait la responsabilité légale de l'EFB au passage à l'entité serbe.

Le Président: propose une somme maximale pour un salaire net. Certains membres proposent un salaire moins important mais propose le principe d'une prime sur objectifs.

La proposition d'intégrer dans le contrat des pourcentages indexés sur des objectifs fixés en début d'année scolaire oui civile, n'est pas mise au vote aujourd'hui.

Le vote porte sur l'embauche de M. M au poste de Directeur Exécutif, contrat qui débiterait sur une embauche en CDD pour une année.

Le Conseil de Gestion se prononce pour la proposition d'embauche à M. M en CDD d'un an, avec une rémunération mensuelle nette qui sera réévaluée au passage à l'entité serbe puisque assortie de la responsabilité légale effective.

Pour : 10

Abstention : 1



ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE
Kablarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE
Tél. : 00.381.11 369 17 62 | Fax : 00.381.11 265 30 99 |
site: www.efb.rs | e-mail: efb.admi@efb.rs |
facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola/>



Contre : 0

4 / Point sur la situation de Mme D :

Mme D. a changé d'académie en France, cette année en conséquence de cette mutation, son détachement ne lui a pas été accordé. Elle a fait appel de la décision mais l'appel a été rejeté.

La seule façon de rester en Serbie serait de lui faire une offre en contrat local. Son poste de résident devrait être gelé et remis en candidature l'an prochain, Mme D. pourrait alors postuler l'an prochain sur le poste qu'elle occupe actuellement.

La réponse à la demande de détachement de M. C. sur le poste qui a été transformé du secondaire au primaire est en attente, en raison de l'attribution du poste de résident très tardive.

Mme Chourré demande de voter le principe du recrutement de Mme D. en contrat local :

Pour : 11

Abstention : 0

Contre : 0

5/ Point sur le contentieux X :

Mme X a été invitée par courrier recommandé, à un entretien à l'EFB la semaine dernière, auquel elle s'est rendue, assistée de son avocate. Elle a été notifiée d'un avis de licenciement au motif de redondance puisque le poste qu'elle occupait est actuellement pourvu. Mme X a refusé de signer le document qui lui a été présentée.

Elle a été réincorporée, puis licenciée à la date du 02 juillet.

L'avis de licenciement a été affiché, selon la réglementation en vigueur et sera effectif à l'issue du délai légal d'affichage.

Les indemnités de licenciement ont été versées sur le compte de Mme X le jour même, conformément au droit du travail en Serbie.

6/ Point sur les commissions :



ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE
Kablarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE
Tél. : 00.381.11 369 17 62 | Fax : 00.381.11 265 30 99 |
site: www.efb.rs | e-mail: efb.admi@efb.rs |
facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola/>



Commission « statuts » : le travail a bien avancé, lors de la dernière réunion, une autre réunion aura lieu la semaine prochaine.

Commission « immobilier » : Un terrain privé de 1.5 Ha a été visité à Banjica, dans un quartier résidentiel en développement. Une grande villa pourrait être conservée pour une partie de l'activité de l'EFB. Le prix reste à négocier et une étude sur ce terrain devra être conduite à la rentrée.

7 / Point sur les travaux et la rentrée :

Remplacement des salles en sous-sol par des containers de type Algeco :

Les salles en sous-sols, qui devraient être remplacées par des containers, devront être utilisées à la rentrée si les containers ne sont pas encore en place.

Le Président devait avoir une entrevue au sujet de la pose des containers, avec le directeur de Dipos qui s'est excusé au dernier moment. Une demande officielle sera faite pour la pose des containers. Sans réponse avant la rentrée, il est envisagé de déposer les containers en août afin d'assurer la rentrée des élèves en toute sécurité. La commande devra être passée pour le 10 août au plus tard.

Le budget est estimé à 2000€/mois pour 7 containers doubles (soit 28m² par container), avec l'installation et le transport en sus plus quelques travaux (clôtures...). L'option d'achat est envisagée.

L'option de location de l'immeuble juste au-dessus du bâtiment 35 de l'EFB peut être reconsidérée, à condition que ce soit encore faisable et dans un délai et à un prix raisonnable. Un membre du Conseil va les contacter.

Dipos a recommandé de faire une nouvelle demande pour ce bâtiment qui se trouve près de l'entrée de l'élémentaire.

Pour rappel, la réduction des loyers demandée pendant la crise du Covid-19 n'a pas été accordée par DIPOS.

Toute solution doit être présentée comme une solution temporaire, en attente d'un déménagement.

Le représentant du personnel suggère d'installer les élèves du lycée, plus autonomes, dans les classes dans les containers.



ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE
Kablarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE
Tél. : 00.381.11 369 17 62 | Fax : 00.381.11 265 30 99 |
site: www.efb.rs | e-mail: efb.admi@efb.rs |
facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola/>



Rentrée 2020 :

Un plan de reprise, avec différents scénarii, a été envoyé à l'Ambassade, avec un retour très favorable de l'Ambassade. Ce protocole sera envoyé aux services de l'AEFE.

Le représentant du personnel quitte la réunion à 18h55.

La séance est levée à 19h05.

François ALLAIN

Le secrétaire de réunion

